

2026-058



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 30 mars 2026 – Délibération n°058

Objet : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUPRES DU SIEDA

**Convocation envoyée,
affichée le : 24/03/2026**

L'an deux mil vingt-six le trente mars à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice Frayssinet, maire de la commune.

Nombre de membres :

En exercice : 29
Présents : 29
Pouvoirs : 0
Votants : 29
Absents : 0

Président de séance : Monsieur Fabrice FRAYSSINET
Secrétaire de séance : Monsieur Paulin NIBOULIES

Résultats :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 2

Présents : Fabrice FRAYSSINET - Béatrice GIRAL VIALA - Florian CREYSSELS - Florence RAYNAL - Jean Bastien MAJOREL - Myriam LACAN - Yves DOULS - Vanessa TONNEAU - Bruno PEYRAT - Cindy PÈRE-BEDEL - Simon TABART - Stéphanie CHAYRIGUES - Sylvain CAUSSE - Amandine SAINT-ANTONIN - Paul BERGONNIER - Paulin NIBOULIES - Elodie ROBIN - Geoffroy MULLER - Candice AZDAD - René-Paul AVIGNON - Evelyne DURAND - Marcel LACAN - Mélina COUSI - Damien LAURAIN - Régine ROZIERE - Françoise PRADEL - François - Xavier FABRE – Marion PLENACOSTE – Laurent ROBERT

Absents : Néant

Liste des délibérations

affichée le : 03/04/26.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que Le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron (SIEDA) est un établissement public qui regroupe la majorité des communes du département de l'Aveyron afin d'organiser et de gérer certains services liés à l'énergie.

Il intervient principalement dans la gestion et l'entretien des réseaux publics de distribution d'électricité, l'éclairage public, ainsi que dans l'accompagnement des collectivités en matière de transition énergétique. Le SIEDA apporte également un appui technique et financier aux communes pour la réalisation de projets tels que la rénovation énergétique des bâtiments publics, le développement des énergies renouvelables ou encore l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Par son action, il contribue à moderniser les infrastructures énergétiques et à soutenir les politiques locales de développement durable.

La commune de Sévérac d'Aveyron y est représentée par 1 délégué.

2026-058

L'élu proposé est Yves DOULS.

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : DE DESIGNER Yves DOULS comme représentant auprès du SIEDA ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

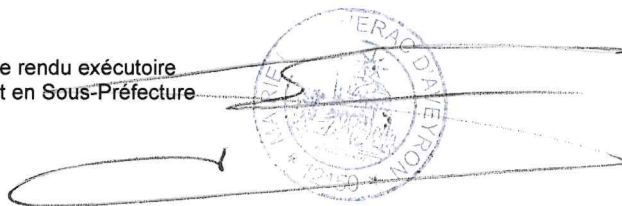
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Fabrice FRAYSSINET

Le secrétaire de séance
Paulin NIBOULIES

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture



A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be the signature of Paulin Niboulies, the secretary of the session. The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the official seal.